

RENDU du CONSEIL MUNICIPAL d'AUBURE

Séance ordinaire du 9 novembre 2021

Sous la présidence de Madame GAY Marie-Paule, Maire

PRESENTS : GAY Marie Paule, GERARD Christian, KLETTY Christian, JUNG DUHAIL Elisa, PLESSY Pauline, RAFFALLI Lionel, SCHALL Alain, VOGELBACH Sandrine.

ABSENTS EXCUSES : /

Secrétaire de séance : PLESSY Pauline

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2021
2. Informations, compte-rendu de réunions
3. Indemnité de fonction de l'adjoint M. GERARD
4. Charte biodiversité
5. Prolongation contrat aidé
6. Nomination de rapporteurs dans certaines commissions communales
7. Adhésion à l'association de la flamme sous l'arc de triomphe
8. Divers

Mme le Maire sollicite l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « prime de fin d'année pour personnel contractuel de droit privé ». Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point.

1° Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2021

Le compte-rendu du 5 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2° Informations, compte-rendu de réunions

Compte-rendu du Conseil des Anciens :

- 1) **Repas des anciens le samedi 8 janvier 2022 à 12h** à Aubure après vote (restaurant 5 personnes et salle polyvalente ou Préau 7 personnes et 1 sans avis). Souhait d'une petite animation et d'un peu de musique. Repas au choix de la municipalité.
- 2) Les **mercredis après-midis** reprendront à partir du 10 novembre dans la salle citoyenne. Responsable : Benoît Fiscus si Louis Hartmann ne souhaite plus s'en occuper. Réunion tous les 15 jours voire toutes les semaines.
- 3) **Activités séniors : Perfectionnement Tablette** à remettre en place en 2022. Voir avec les dames de Fréland de préférence un lundi ou jeudi.
- 4) **Réunion du conseil des anciens : 1x par trimestre**. Intéressés par une sortie de temps en temps.
- 5) **Sortie à Paris le 14.03.2022** : Mme et M. REIGNIER, M. KLETTY, M. GARGOWITSCH et M. FISCUS (14 personnes avec le conseil municipal).
- 6) **Projets : Une exposition avec les artistes d'Aubure** fin février/ début mars un week-end. Mise à disposition du préau du vendredi après-midi pour installation au lundi matin pour le rangement. Faire une petite annonce dans un flash info.
Une **conférence** fin janvier/ début février : souhait Alain Schall et son livre sur la CRAU
Un **concert** en décembre : Jean-Pierre Segard s'en occupe.
- 7) Prochaine réunion : lundi 24 janvier 2022 14h

Compte-rendu de la réunion des associations organisée par le Comité des Fêtes :

COMMUNE d'AUBURE

Les deux adjoints ainsi que trois conseillères municipales ont participé à la réunion.

Bonne représentation des principales associations qui ont présenté leurs projets et posé les futures dates d'animations. Bonne ambiance et beaux échanges.

Il a été rappelé aux associations les prestations mises à disposition par la commune (salles, photocopies, communication,...).

Conseil Municipal des Jeunes :

Travail en cours : film.

Bon groupe dynamique.

Participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Compte-rendu du Conseil de classe :

Déléguées des parents d'élèves : Mme CONRAD Pauline, titulaire, Mme WURTZ Céline, suppléante.

Les demandes de travaux sont les suivantes :

- Remplacer les caches aux fenêtres tombés dans les sanitaires
- Le remplacement des rideaux tombés dans la classe des plus grands.

Dates des prochaines réunions :

- Commission communale « site et urbanisme, bâtiments » pour contrôler la sécurité des bâtiments communaux non contrôlés par la commission départementale de sécurité : un planning est à définir.
- Commission départementale de sécurité : visite de l'arc en ciel le 9.11.2021 à 9h : M. RAFFALLI représentera la commune.

Repas de Noël des aînés

Le repas des aînés sera organisé le 8 janvier 2022. Les conseillers municipaux organiseront les festivités à la salle polyvalente.

Licence 4 :

Mme la maire rappelle le projet de vente de licence IV par Mme RITTER-JULIEN Sandrine et son transfert vers la commune de Kaysersberg-Vignoble.

La dernière licence 4 active à Aubure est exploitée par l'épicerie Adoneth.

Elections présidentielles et législatives 2020 :

présidentielles : 10 et 24 avril 2022

législatives : 12 et 19 juin 2022

Un appel aux élus et aux électeurs de la commune est lancé pour la tenue du bureau de vote.

Transports scolaires ouverts aux habitants :

La communauté de communes et la compagnie de transport scolaire étudient la possibilité de vente de billets de bus pour permettre aux habitants de relier Aubure à Ribeauvillé et retour. Les modalités de vente de billets et le tarif sont en cours de réflexion avec la communauté de communes et la Région.

3° Indemnité de fonction des adjoints au maire

Madame le maire rappelle les délibérations du 23.05.2020 et du 20.08.2020 fixant les indemnités de fonction du maire et des adjoints.

Le Conseil Municipal décide, à compter de ce jour, d'attribuer une indemnité de fonction aux deux adjoints, M. GERARD Christian et M.

4° Charte communale biodiversité

Mme la maire présente le document final de Charte pour l'Environnement et la Biodiversité que la commission souhaite soumettre à l'approbation Conseil Municipal.

Charte pour l'Environnement et la Biodiversité Engagement du Conseil Municipal

Pour une politique affirmée de préservation de notre Environnement et de la Biodiversité votre Conseil Municipal s'engage, au profit des futures générations à :

1. Partager une Charte de Biodiversité avec les habitants et les acteurs économiques du village,
2. Maintenir la Commune dans le niveau de labellisation "3 libellules",
3. Favoriser la gestion respectueuse des espaces et du paysage en Zone Natura 2000,
4. Maintenir et protéger une Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de près de 30 Ha sur l'Altweierbach,
5. Favoriser une gestion durable de la ressource économique forestière, garantie par le maintien du label PEFC sur l'ensemble de la forêt communale.
6. Arbitrer avec les acteurs de l'agriculture et de la chasse un juste équilibre faune sauvage, élevage, agriculture et forêt,
7. Maintenir à un haut niveau de qualité les ressources en eau et les installations d'assainissement,
8. Anticiper les effets des changements climatiques avec l'aide d'experts et scientifiques (ONF, Université de Strasbourg, Parc des Ballons ...),
9. Maintenir et mettre en valeur une Mare Pédagogique pour la sensibilisation du jeune public,
10. Adapter une politique d'entretien des espaces publics (fauchage, déneigement, cimetières ...),
11. Adapter l'éclairage public pour une préservation de la vie nocturne,
12. Favoriser et encourager l'intérêt et le bénévolat des habitants au travers des associations locales.

Le conseil municipal approuve cette charte à l'unanimité et veillera à son application.

5° Prolongation contrat aidé

Possibilité de renouveler le contrat aidé de Monsieur BARBEAU David, employé par la commune depuis le 14.06.2021 à raison de 21h par semaine.

- Le contrat aidé peut s'étendre sur une durée maximale de 2 ans. Nous avons donc encore une marge de 18 mois après sa 1^{ère} période d'emploi de 6 mois (qui se terminera mi-décembre)
- Nous pourrions lui renouveler son contrat sur une période libre (de nouveau 6 mois, 12 mois ou 18 mois)

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat aidé de M. BARBEAU pour 6 mois à compter du 14 décembre 2021 sur la base de 21h00 par semaine, et charge Mme la maire de signer tous contrats et documents liés à ce contrat de travail.

6° Nomination de rapporteurs dans certaines commissions communales

Suite aux démissions de Mme SEGARD et de M. VERZI, il y a lieu de les remplacer en qualité de rapporteurs dans les commissions communales suivantes :

- **Ecole, jeunesse, et aides sociales**

Président : le maire ou les adjoints
Rapporteur : **JUNG DUHAIL Elisa**
Membres : PLESSY Pauline
 VOGELBACH Sandrine
Membre expert : HUCK Madeleine

Sites et Urbanisme / Bâtiment

Président : le maire ou les adjoints
Rapporteur : **VOGELBACH Sandrine**
Membres : GERARD Christian
 RAFFALLI Lionel
Membre expert : HUMBRECHT Claude

- **Tourisme, Commerce, Logements, Associations**

Président : le maire ou les adjoints
Rapporteur : **JUNG DUHAIL Elisa**
Membres : PLESSY Pauline
Membres experts associations : SEGARD Jean-Pierre et VILMAIN Lucien

7° Flamme du soldat inconnu : délégation, déplacement

M. Thierry Laurent, membre du comité de la flamme du soldat inconnu invite le conseil municipal, le 14 mars 2022 à la visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale, de l'Arc de Triomphe, des Champs Elysées, de la maison d'Alsace et de l'allumage de la flamme.

La demande de réservation a été validée. La Commune doit adhérer à l'association de la flamme sous l'arc de triomphe, flamme de la Nation et participer à hauteur de 30 €.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association de la flamme sous l'arc de triomphe, flamme de la Nation et de cotiser 30 €.

La cérémonie de ravivage est programmée à 18h30 et le rv fixé à 17h30. Une gerbe au nom de la commune d'Aubure sera déposée.

La commune prendra en charge un billet de groupe TGV A/R Colmar / Paris.

8° Divers :

Demande de location d'un pré communal :

Mme la maire propose de décider à quel exploitant agricole sera louée la parcelle communale sise en section 5 n° 72, de 22 a 43. Mme Elisa JUNG-DUHAIL, ne prend pas part au débat, ni au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, décident de la louer à M. DUHAIL Jean-Philippe, à 6 voix pour. Il pourra ainsi l'exploiter avec sa parcelle en location contiguë.

Mme la maire est mandatée pour établir la convention de fermage et signer tous documents afférents à cette mise en location de parcelle communale.

Registres des actes d'état civil :

Remise le mardi 26 octobre 2021, en mairie du Aubure, d'ouvrages sur l'Etat civil d'Aubure depuis 1685 par MM. Masson et Toussaint, de l'association généalogique du Pays Welch.

Ces documents détaillant tous les actes d'état civil de la commune de Aubure ont été rédigés par les membres de la "société d'histoire du canton de Lapoutroie val d'Orbey".

Voici le lien vers le site du dépouillement de tous les actes des communes de Labaroche, Fréland et Aubure :

Ancien Béthel

Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de mise en péril ordinaire pour les bâtiments dits « ancien Béthel », situés 6 Rte de Ste Marie aux Mines à AUBURE, afin de préserver la responsabilité de la commune en cas d'effondrement.

9° Prime de fin d'année pour personnel contractuel de droit privé

Mme la maire présente une délibération datée du 15.11.2015 fixant les conditions d'attribution d'une gratification annuelle au personnel contractuel et non contractuel.

Elle propose d'en faire également bénéficier le personnel contractuel de droit privé (tels les contrats aidés).

Le Conseil municipal approuve l'attribution d'une gratification de fin d'année au personnel contractuel de droit privé, à condition qu'il soit encore en service au mois d'octobre et ait une ancienneté de plus de 3 mois.

Fin de la séance à 23 h 30